

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUME-DROBIE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 AVRIL 2014

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Pascal WALDSCHMIDT, Alain MAHEY, Christian FAUGIER, Marie Christine DETE, Christian PALADEL, Nathalie TOURRE, Alain REYNOUARD, Marie Claire PAQUELET, Jean Louis ROSADO, Geneviève CHASTAGNIER, Daniel PICAL, Gladie LACOUR, Jean Luc TOUREL, Chantal THERAUBE, Albert MOZZATTI, Mireille AREVALO, Jean Paul ROBERT, Aurélie CORRAO, Eric BOISSIN, Françoise GALLET, Claude FOURNET, Hubert LEPOITEVIN, François COULANGE, Christophe DEFFREIX, Michel LE QUERREC, Christian BALAZUC, Alain GIBERT, Gaston VAN DYCK, Gérard MARTIN, Régine LEMESRE, Jean Louis MOURARET, Francis CHABANE, Michel TALAGRAND, Luc PARMENTIER, Jack ZMINKA, Marc FAYOLLE, Marc MINETTO, Brigitte VELAY, Michel SEVEYRAC, Richard ALLAMEL, Alexandre FAURE .

Etaient également présents : Jacqueline MIELLE, Gérard FAGE, Maurice AUGIER, Christian BROUSSE, Eliane ESCHALIER, Corentin PIERRE.

Etaient excusées : Jean PASCAL, Marie Pierre MALCLES, Francine LACOUR.

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 41

A été élu secrétaire : Madame CORRAO Aurélie

Election du Président

Le doyen d'âge (M Daniel PICAL), Président de l'assemblée, après avoir donné lecture à l'assemblée des articles L 5211-2 et 2122-7 et suivants du CGCT, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président, conformément aux dispositions de l'article L 2122-7 du CGCT.

Se sont portés candidats :

- Monsieur MAHEY Alain ;
- Monsieur MINETTO Marc ;
- Monsieur TOUREL Jean-Luc.

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué, après l'appel de son nom, a remis dans l'urne, sous enveloppe normée, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote à l'issue du **1^{er} tour de scrutin** a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	41
Nombre de bulletins litigieux ou blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés :	41
Majorité absolue :	22

Ont obtenu :

- | | |
|----------------------------|---------|
| ○ Monsieur MAHEY Alain | 24 voix |
| ○ Monsieur MINETTO Marc | 7 voix |
| ○ Monsieur TOUREL Jean-Luc | 10 voix |

Monsieur MAHEY Alain, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Nombre de vice-présidents

Le Président, après avoir donné lecture à l'assemblée des articles L 5211-10 et L 2122-7 et suivants du CGCT, invite le Conseil Communautaire à déterminer le nombre de Vice-Présidents du nouveau Conseil Communautaire. Il propose d'élire 5 (cinq) Vice-Présidents. Le Conseil Communautaire, l'exposé de son Président, vu le CGCT et notamment son article L 5211-10, considérant l'article 7 des statuts de la CDC, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, de fixer à 5 (cinq) le nombre de Vice-Présidents.

Election des Vice-Présidents

Le Président, considérant la délibération n° C-201404-37 prise lors de cette même assemblée et fixant à cinq le nombre de Vice-Présidents, après avoir donné lecture à l'assemblée des articles L 5211-2 et 2122-7 et suivants du CGCT, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection des cinq Vice-Présidents, conformément aux dispositions de l'article L 2122-7 du CGCT.

Election du Premier Vice-Président

Se sont portés candidats :

- Madame TOURRE Nathalie ;

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué, après l'appel de son nom, a remis dans l'urne, sous enveloppe normée, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote à l'issue du **1^{er} tour de scrutin** a donné les résultats suivants :

- | | |
|---|----|
| ○ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 41 |
| ○ Nombre de bulletins nuls : | 1 |
| ○ Nombre de suffrages exprimés : | 40 |
| ○ Majorité absolue : | 21 |

Ont obtenu :

- | | |
|--------------------------|------|
| ○ Madame TOURRE Nathalie | 27 |
| | voix |
| ○ Bulletins blancs | 13 |

Madame **TOURRE Nathalie**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 1^{er} Vice-Présidente et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du Second Vice-Président

Se sont portés candidats :

- Monsieur TOUREL Jean Luc;
- Monsieur WALDSCHMIDT Pascal.

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué, après l'appel de son nom, a remis dans l'urne, sous enveloppe normée, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote à l'issue du **1^{er} tour de scrutin** a donné les résultats suivants :

- | | |
|---|----|
| ○ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 41 |
| ○ Nombre de bulletins nuls : | 0 |
| ○ Nombre de suffrages exprimés : | 41 |
| ○ Majorité absolue : | 22 |

Ont obtenu :

- | | |
|-------------------------------|---------|
| ○ Monsieur TOUREL Jean-Luc | 13 voix |
| ○ Monsieur WALDSCHMIDT Pascal | 22 voix |
| ○ Bulletins blancs | 6 |

Monsieur **WALDSCHMIDT Pascal**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2nd Vice-Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du Troisième Vice-Président

Se sont portés candidats :

- Madame LEMESRE Régine;
- Monsieur TOUREL Jean-Luc

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué, après l'appel de son nom, a remis dans l'urne, sous enveloppe normée, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote à l'issue du **1^{er} tour de scrutin** a donné les résultats suivants :

- | | |
|---|----|
| ○ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 41 |
| ○ Nombre de bulletins nuls : | 0 |
| ○ Nombre de suffrages exprimés : | 41 |
| ○ Majorité absolue : | 22 |

Ont obtenu :

- | | |
|----------------------------|---------|
| ○ Madame LEMESRE Régine | 28 voix |
| ○ Monsieur TOUREL Jean-Luc | 11 voix |
| ○ Bulletins blancs | 2 |

Madame **LEMESRE Régine**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 3^{ème} Vice-Présidente et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du Quatrième Vice-Président

Se sont portés candidats :

- Monsieur CHABANE Francis;
- Monsieur TOUREL Jean Luc;
- Monsieur TALAGRAND Michel.

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué, après l'appel de son nom, a remis dans l'urne, sous enveloppe normée, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote à l'issue du **1^{er} tour de scrutin** a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 22

Ont obtenu :

- Monsieur CHABANE Francis 13 voix
- Monsieur TOUREL Jean-Luc 17 voix
- Monsieur TALAGRAND Michel 09 voix
- Bulletins blancs 2

Aucun candidat ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est organisé un second tour de scrutin.

2^{ème} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué, après l'appel de son nom, a remis dans l'urne, sous enveloppe normée, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote à l'issue du **2nd tour de scrutin** a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41
- Nombre de bulletins nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

Ont obtenu :

- Monsieur CHABANE Francis 12 voix
- Monsieur TOUREL Jean-Luc 22 voix
- Monsieur TALAGRAND Michel 1 voix
- Bulletins blancs 5

Monsieur **TOUREL Jean-Luc**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du Cinquième Vice-Président

Se sont portés candidats :

- Monsieur FAURE Alexandre;
- Monsieur TALAGRAND Michel.

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué, après l'appel de son nom, a remis dans l'urne, sous enveloppe normée, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote à l'issue du **1^{er} tour de scrutin** a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 22

Ont obtenu :

- Monsieur FAURE Alexandre 27 voix
- Monsieur TALAGRAND Michel 12 voix
- Monsieur PASCAL Jean 1 voix
- Bulletins blancs 1

Monsieur **FAURE Alexandre**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Election des membres du Bureau

Après avoir donné lecture de l'article L 5211-10 du CGCT, et de l'article 7 des statuts de la collectivité, fixant la composition du Bureau de la collectivité, le Président invite l'assemblée à désigner, en plus des membres de l'exécutif, 13 (treize) membres supplémentaires pour siéger au Bureau de la CDC.

Se sont portés candidats :

- Marie Christine DETE
- Christian PALADEL
- Françoise GALLET
- Claude FOURNET
- Hubert LEPOITEVIN
- Christophe DEFFREIX
- Michel LEQUERREC
- Alain Gibert
- Michel TALAGRAND
- Luc PARMENTIER
- Jack ZMINKA
- Marc MINETTO
- Brigitte VELAY

Le Président propose de pourvoir aux 13 sièges disponibles au Bureau.

Le conseil communautaire, à l'unanimité des présents, valide cette proposition et désigne, à l'unanimité, les candidats comme membres du bureau.

Fait à Joyeuse, le 22 avril 2014

Le Président,
Alain MAHEY

Communauté de Communes
du Pays Beauce-Drobie
BP 30 - 07250 JOYEUSE